



Vallée de la Lergue (Identifiant national : 910030368)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 34183143)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : Conservatoire des
Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon, - 910030368, Vallée de la Lergue. -
INPN, SPN-MNHN Paris, 8P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/910030368.pdf>

Région en charge de la zone : Languedoc-Roussillon

Rédacteur(s) : Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon

Centroïde calculé : 689760°-1850195°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 21/09/2009

Date actuelle d'avis CSRPN : 21/09/2009

Date de première diffusion INPN : 01/01/1900

Date de dernière diffusion INPN : 06/04/2011

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	3
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	3
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS	4
6. HABITATS	4
7. ESPECES	6
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	8
9. SOURCES	8

1. DESCRIPTION

1.1 Localisation administrative

- Département : Hérault
- Commune : Brignac (INSEE : 34041)
- Commune : Lacoste (INSEE : 34124)
- Commune : Ceyras (INSEE : 34076)
- Commune : Canet (INSEE : 34051)
- Commune : Bosc (INSEE : 34036)
- Commune : Puech (INSEE : 34220)
- Commune : Clermont-l'Hérault (INSEE : 34079)
- Commune : Celles (INSEE : 34072)
- Commune : Saint-André-de-Sangonis (INSEE : 34239)

1.2 Superficie

224,93 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre):

Maximale (mètre):

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Non renseigné

1.5 Commentaire général

La ZNIEFF de la « Vallée de la Lergue » est située au coeur du département de l'Hérault immédiatement au nord et à l'est du lac du Salagou. Elle est constituée d'un linéaire de près de 16 kilomètres de la rivière de la Lergue ainsi que de l'aval de l'un de ses affluents (la Marguerite). Cet ensemble couvre une surface d'environ 255 hectares, pour une altitude variant entre 25 et 100 mètres.

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

- Site classé selon la loi de 1930

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

Non renseigné

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Géomorphologie

Non renseigné

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

Non renseigné

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux

Fonctionnels

Complémentaires

- Faunistique
- Poissons
- Reptiles
- Oiseaux
- Insectes
- Floristique
- Phanérogames

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

Le périmètre de la ZNIEFF comprend le lit mineur de la Lergue et ses zones humides riveraines (bras morts et ripisylves), entre le Champs Rodiez (à l'aval du hameau de Cartels en bordure de l'autoroute A75) et la confluence avec l'Hérault.

La partie aval de la Marguerite (cours d'eau, bras mort et ripisylve) sont également inclus dans la ZNIEFF du pont de chemin de fer à sa confluence avec la Lergue.

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Commentaire sur les facteurs

La ZNIEFF traverse une vallée cultivée dans sa partie amont, puis une plaine viticole en aval. L'autoroute A75 la longe sur ses deux tiers amont. Quelques villages, stations de pompage ou d'épuration sont implantés à proximité.

Pour les espèces dépendant directement du cours d'eau et/ou des ripisylves et de leur état de conservation, tout type de pollution (effluents agricoles, eaux usées des agglomérations alentours, eaux de ruissellement polluées de l'autoroute voisine...), de modification de la dynamique de la rivière (seuils, captages, consolidation ou rectifications de berges...) ou de travaux d'entretien/

d'exploitation des zones riveraines (et notamment les coupes et le défrichage), peut constituer une menace pour le maintien des espèces et de leurs habitats.

La majorité des espèces d'oiseau dont la présence a été notée dans le périmètre de la ZNIEFF dépendent d'une mosaïque de milieu liée aux pratiques agricoles environnantes (boisements, milieux ouverts ou semi-ouverts...).

Les traitements phytosanitaires dans ces zones cultivées peut avoir un impact négatif direct sur les populations d'insectes et indirect sur les espèces (oiseaux ou reptiles) qui s'en nourrissent.

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
- Algues	- Oiseaux	- Phanérogames	
- Amphibiens	- Poissons	- Reptiles	
- Autre Faunes	- Odonates		
- Bryophytes			
- Lichens			
- Mammifères			
- Ptéridophytes			
- Mollusques			
- Crustacés			
- Arachnides			
- Myriapodes			
- Orthoptères			
- Lépidoptères			
- Coléoptères			
- Diptères			
- Hyménoptères			
- Autres ordres d'Hexapodes			
- Hémiptères			
- Ascomycètes			
- Basidiomycètes			
- Autres Fonges			

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	87 <i>Terrains en friche et terrains vagues</i>				

6.2 Habitats autres

Non renseigné

6.3 Habitats périphériques

Non renseigné

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Odonates	65384	<i>Macromia splendens</i> (Pictet, 1843)	<i>Cordulie splendide</i> (La)	Reproduction indéterminée	Informateur : Rufray Xavier, CEN LR				2002
	65254	<i>Onychogomphus uncutus</i> (Charpentier, 1840)	<i>Gomphe à crochets</i> (Le)	Reproduction indéterminée	Informateur : Rufray Xavier, CEN LR				2003
Oiseaux	3586	<i>Coracias garrulus</i> Linnaeus, 1758	<i>Rollier d'Europe</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : Ceret Jean-Pierre, LPO Hérault				2002
	3699	<i>Hirundo daurica</i> Linnaeus, 1771	<i>Hirondelle rousseline</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : Ceret Jean-Pierre, LPO Hérault				2005
	4460	<i>Lanius senator</i> Linnaeus, 1758	<i>Pie-grièche à tête rousse</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : Ceret Jean-Pierre, LPO Hérault				2007
	3590	<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	<i>Huppe fasciée</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : Ceret Jean-Pierre, LPO Hérault				2005
Phanérogames	107905	<i>Mellilotus elegans</i> Salzm. ex Ser., 1825	<i>Mélicot élégant</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Mlle Aline PETERMANN, M. Frédéric ANDRIEU, CBNMP				2008
Poissons	66832	<i>Anguilla anguilla</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Anguille d'Europe, Anguille européenne</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : Salsepareille				2005
	67239	<i>Chondrostoma toxostoma</i> (Vallot, 1837)	<i>Toxostome, Sofie, Soiffe</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : Salsepareille				1992
Reptiles	79273	<i>Timon lepidus</i> (Daudin, 1802)	<i>Lézard ocellé</i> (Le)	Reproduction indéterminée	Informateur : Ceret Jean-Pierre, LPO Hérault				2007

7.2 Espèces autres

Non renseigné

7.3 Autres espèces à enjeux

Non renseigné

7.4 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Insectes	65384	<i>Macromia splendens</i> (Pictet, 1843)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des espèces animales et végétales à la protection desquelles il ne peut être dérogé qu'après avis du Conseil national de la protection de la nature (lien)
				Liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
Oiseaux	3586	<i>Coracias garrulus</i> Linnaeus, 1758	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3590	<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4460	<i>Lanius senator</i> Linnaeus, 1758	Déterminante	Liste des espèces animales et végétales à la protection desquelles il ne peut être dérogé qu'après avis du Conseil national de la protection de la nature (lien)
			Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)	
Reptiles	79273	<i>Timon lepidus</i> (Daudin, 1802)	Déterminante	Arrêté du 8 janvier 2021 fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection (lien)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Informateur	Ceret Jean-Pierre, LPO Hérault		
	Mlle Aline PETERMANN, M. Frédéric ANDRIEU, CBNMP		
	Rufay Xavier, CEN LR		
	Salsepareille		
	Xavier Rufay, CEN LR		